



**INFORMATIONS  
OUVRIERES**  
TRIBUNE LIBRE DE LA LOTTE DES CLASSES  
HEBDOMADAIRE DU PARTI OUVRIER INDÉPENDANT **POI**

Retrouvez le tract,  
l'édito de la semaine... **POI**  
sur [parti-ouvrier-independant-04.com](http://parti-ouvrier-independant-04.com)

Madame, Monsieur le Maire,

Veillez trouver ci-joint différents documents rendant compte de la délégation d'élus à L'Élysée le 14 février 2014. Le reportage paru dans le journal "Informations Ouvrières" ainsi que le communiqué du POI-04 sur les municipales 2014.

Recevez nos meilleures salutations républicaines.



Photo de la délégation qui s'est présentée à l'Élysée.

FRFR

FRS3033 4 P 0403 FRA /AFP-SP26

collectivités-gouvernement-intercommunalité

Des élus de province à Paris pour défendre "la liberté communale"

PARIS, 14 fév 2014 (AFP) - Des élus de tous bords et venus d'un peu partout sont montés vendredi à Paris pour tenter de rencontrer François Hollande et faire prévaloir "la liberté des communes".

Emmenée par le maire de Mailhac (Aude) Gérard Schivardi, ex-candidat à la présidentielle de 2007, et Jean Bartholin, conseiller général (divers gauche de la Loire), une délégation d'une dizaine de personnes, qui se dit "mandatée par 1.500 élus", veut obtenir l'inscription à l'ordre du jour d'une proposition de loi en ce sens, a-t-elle expliqué à la presse.

Le texte, tenant en une phrase relevant plus d'un principe général que d'une véritable proposition de loi, demande à l'Assemblée nationale "de rétablir le libre choix des communes de s'associer ou de se dissocier librement dans le cadre de la coopération intercommunale, conformément au mandat explicite de la population".

Ce mandat, affirment les promoteurs de cette initiative, résulte de la large réélection de 172 maires, adjoints, conseillers municipaux de la région de Roanne (Loire), berceau du mouvement, quelques semaines après leur démission en 2013 pour protester contre "l'intercommunalité forcée".

Ces élus, issus en majorité du monde rural et soutenus par quelques députés et sénateurs comme Jean Lassalle (MoDem) ou Jean-Jacques Candelier (Nord), réclament l'abrogation de la loi du 16 décembre 2010, votée sous Nicolas Sarkozy, qui a obligé toute commune, sous l'égide des préfets, à faire partie d'une intercommunalité.

"On n'a pas supporté que François Hollande, qui avait combattu cette réforme, finisse par l'appliquer", a déclaré M. Bertholin. De fait, hors région parisienne (où ce sera fait d'ici le 31 décembre 2015), toutes les communes appartiennent depuis le 1er janvier à une "interco".

"Sous prétexte de développer l'interco, on dépouille progressivement les communes" au profit "des métropoles, le nec plus ultra des collectivités compétitives", a protesté M. Bertholin.

Un rendez-vous doit être fixé avec la ministre déléguée à la Décentralisation Anne-Marie Escoffier, "mais on n'ira que s'il y a François Hollande", a déclaré M. Schivardi, membre du Parti ouvrier indépendant (POI).

tma/szb/ei

Communiqué de la délégation d'élus qui s'est rendue à l'Élysée le vendredi 14 février 2014  
<http://democratiecommunes.wordpress.com/>

Une délégation d'élus (1) s'est rendue à l'Élysée le vendredi 14 février 2014, mandatée par 1500 élus de toutes tendances, parlementaires, maires, conseillers généraux et conseillers municipaux pour présenter au président de la République la proposition de loi : **« L'Assemblée nationale décide de rétablir le libre choix des communes de s'associer ou de se dissocier librement dans le cadre de la coopération intercommunale, conformément au mandat explicite de la population. »**

Constatant que François HOLLANDE, dans sa réponse du 14 novembre 2013, à la demande d'audience de la délégation indiquait *« la volonté du Gouvernement d'être à l'écoute des maires qui sont les élus vers lesquels nos concitoyens se tournent le plus spontanément »*, la délégation a demandé à rencontrer le président de la République garant, selon la Constitution, des institutions républicaines. En effet, nous constatons avec une grande inquiétude que les principes républicains et les institutions chargées de les faire vivre sont aujourd'hui mis à mal ; nous déplorons que ces menaces se soient même intensifiées durant cette dernière mandature nationale, tout en sachant que notre inquiétude est partagée par la population.

Malgré l'appui de nombreux élus qui ont écrit au président de la République pour qu'il reçoive notre délégation (2), Madame Isabelle SIMA, chef de cabinet de la présidence, a informé la délégation que François Hollande avait mandaté la ministre Anne-Marie ESCOFFIER pour la recevoir, ce qui nous a été confirmé sur place par Monsieur Gable, conseiller spécial auprès du président de la République.

Nous n'acceptons pas le refus du président de la République de recevoir lui-même la délégation qui voulait lui présenter la proposition de loi visant à rétablir la libre administration des communes dans le cadre d'une intercommunalité choisie et responsable. Nous avons insisté pour être reçus à l'Élysée ; nous acceptons de rencontrer Madame Escoffier, mais en présence du président de la République, conformément au mandat que nous ont donné 1 500 élus.

Après avoir appliqué avec zèle la loi 2010 de Nicolas SARKOZY, le gouvernement a fait adopter le 19 décembre 2013 par l'Assemblée nationale la loi *« de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles »*. Cette loi donne *« un grand coup d'accélérateur »* au processus de l'intercommunalité forcée, avec l'intégration immédiate des communes et des départements dans les espaces *« métropolisés »* et, à terme, leur évaporation généralisée.

Considérant que la mise en œuvre de cette loi, ainsi que celle annoncée par le gouvernement sur les régions en avril prochain, porterait un coup fatal aux principes républicains les plus fondamentaux, tels la démocratie locale et les solidarités sociales et territoriales, **la délégation propose aux candidats des prochaines élections municipales et départementales de mettre au centre de leurs préoccupations la reconquête de ces principes.**

Pour défendre et reconquérir la démocratie, la délégation propose aux maires, aux conseillers généraux, aux conseillers municipaux qui soutiennent le projet de loi

## **La tenue d'une conférence nationale de défense des communes et des départements qui pourrait se tenir après les élections municipales.**

Il s'agit bien de rétablir la libre administration des communes et des conseils généraux dans l'esprit de responsabilisation.

Il est inquiétant que le dogme de la compétitivité et de la concurrence prenne ainsi le pas sur la nécessaire complémentarité des espaces ruraux et urbains qui, pour vivre, doivent disposer chacun des moyens et responsabilités pour agir : nul ne peut ignorer la situation démographique et économique des espaces ruraux délaissés sur le chemin d'une compétitivité au service de la seule rentabilité financière. La concentration des pouvoirs autour des grands ensembles urbains, impulsée par la récente loi, ne sera donc pas un gain pour la démocratie. Il est dangereux de vouloir ainsi ignorer la réalité des communes et des communautés de communes librement constituées et des citoyens qui y vivent... car il en va aussi de la cohésion de notre société.

A Paris le 14 février 2014

*(1) La délégation était composée de Jean Bartholin, conseiller général de la Loire, conseiller municipal de Saint-Haon-le-Châtel ; Gérard Schivardi, maire de Mailhac (Aude) ; Christian Sourbès maire de Lagrange (Landes) ; Didier Fouché, maire de Soultré (Sarthe) ; André Yon, maire-adjoint de Boissy-Saint-Léger (Val-de-Marne) ; Albert Dal Pozzolo, maire-adjoint de Rozérieulles (Moselle) ; Jean-Michel Boulmé, maire adjoint de Serrières-sur-Ain (Ain) ; Laurent Reverdy, conseiller municipal de Le Pasquier (Jura) ; Jean-Michel Delaye, conseiller municipal à Brumath (Bas-Rhin) ;*

Avaient adressé une lettre ou un message à l'Élysée demandant au Président de la République de recevoir la délégation :

*(2) Vanik Berberian, maire de Gargilles-Dampierre, président de l'Association des maires ruraux de France, Georges Cristiani maire de Mimet au nom de l'Union des maires et des présidents d'intercommunalité des Bouches-du-Rhône, Cécile Cukierman et Bernard Fournier, sénateurs de la Loire, Annie David, sénatrice de l'Isère, Sylvie Goy-Chavent, sénatrice de l'Ain, Jean Lassalle, député des Pyrénées-Atlantiques, Jean-Jacques Candelier, député du Nord, Jean-Marius Barneoud, maire de Puy-Saint-Pierre (Hautes-Alpes), Véronique Chaverot, maire de Violay (Loire), conseillère régionale, Henri Poulet, maire démissionnaire de Aubigny-lès-Sombernon (Côte-d'Or), Jean Monteil, maire de Saint-Martial-le-Vieux (Creuse), Maryse Joissains, maire d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), Christian Turrel, maire de Loupian (Hérault), Rémy Pailles, maire de Joncels, conseiller général (Hérault), Alain Beaud, maire de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille (Gard), Guy Bourras, maire Saint-Julien-du-Sault, vice-président du conseil général de l'Yonne, Florence Lanliard, maire du Plan-de-la-Tour (Var), Christian Bardet maire de Serrières-sur-Ain ; André Bolon, maire de Vieu-en-Valromey, président de la CC du Valromey, Mylène Ferri, conseillère municipale à Oyonnax, ;*

...  
Cuisiat ; Jean-Baptiste Zambelli, maire de Belmont Luthézieu & conseiller général de l'Ain



Photo DR

La délégation face à l'Élysée, le 14 février (de gauche à droite) : Laurent Reverdy, conseiller municipal de Le Pasquier (Jura) ; Albert Dal Pozzolo, adjoint au maire de Rozérieulles (Moselle) ; Christian Sourbès, maire de Lagrange (Landes) ; Jean Bartholin, conseiller général de la Loire et conseiller municipal de Saint-Haon-le-Châtel ; Gérard Schivardi, maire de Mailhac (Aude) ; Jean-Michel Boulmé, adjoint au maire de Serrières-sur-Ain (Ain) ; Jean-Michel Delaye, conseiller municipal à Brumath (Bas-Rhin) ; Didier Fouché, maire de Soullitré (Sarthe) ; André Yon, adjoint au maire de Boissy-Saint-Léger (Val-de-Marne).

## Une délégation représentant 1 500 élus face à l'Élysée

Hollande refuse de les recevoir !

### Correspondant

Une délégation d'élus conduite par Gérard Schivardi, maire de Mailhac (Aude), et Jean Bartholin, conseiller général de la Loire, s'est rendue à l'Élysée, le vendredi 14 février. Elle était mandatée par 1 500 élus de toutes tendances, parlementaires, maires, conseillers généraux et conseillers municipaux pour présenter au président de la République lui-même la proposition de loi : « L'Assemblée nationale décide de rétablir le libre choix des communes de s'associer ou de se dissocier librement dans le cadre de la coopération intercommunale, conformément au mandat explicite de la population. »

De nombreux parlementaires, maires de toutes tendances avaient écrit à François Hollande pour qu'il reçoive la délégation, ce que la présidence de la République a refusé, la renvoyant à la ministre déléguée Anne-Marie Escoffier. Alors que l'existence même des communes et des départements est remise en question, tant par la loi instaurant les métropoles que par l'étranglement financier imposé par le gouvernement, la délégation propose dans un communiqué aux 1 500 élus ayant soutenu sa proposition de loi de préparer une conférence nationale de défense des communes et des départements qui pourrait se tenir à la suite des élections municipales.

On lira dans ces pages les extraits des documents rendus publics par la délégation lors de sa conférence de presse, ainsi que ceux publiés sur son site Internet (<http://democraticomunes.wordpress.com>).

Jean Bartholin, conseiller général de la Loire

### “Refuser le dogme de la compétitivité au service de la seule rentabilité financière”



Il est inquiétant que le dogme de la compétitivité et de la concurrence prenne ainsi le pas sur la nécessaire complémentarité des espaces ruraux et urbains qui, pour vivre, doivent disposer chacun des moyens et responsabilités pour agir : nul ne peut ignorer la situation démographique et économique des espaces ruraux délaissés sur le chemin d'une compétitivité au service de la seule rentabilité financière.

La concentration des pouvoirs autour des grands ensembles urbains, impulsée par la récente loi, ne sera donc pas un gain pour la démocratie. Il est dangereux de vouloir ainsi ignorer la réalité des communes et des communautés de communes librement constituées et des citoyens qui y vivent... car il en va aussi de la cohésion de notre société. Depuis la rencontre que nous avons faite à Saint-Haon-le-Châtel, 1 500 collègues nous ont rejoints. Vanik Berberian, en sa qualité de président de l'Association des maires ruraux, soutient notre démarche.

### “LA COHÉSION SOCIALE ET LES SOLIDARITÉS TERRITORIALES SONT DE MÊME MENACÉES”

Lorsque nous nous sommes rencontrés avec Vanik Berberian et Georges Cristiani, porte-parole des 109 maires des Bouches-du-Rhône

qui refusent l'assimilation de leurs communes dans la métropole de Marseille, nous avons décidé de mettre au centre de nos préoccupations la défense de nos communes et le rétablissement de la coopération intercommunale, par essence libre, volontaire et responsable.

Aux côtés de la démocratie locale, la cohésion sociale et les solidarités territoriales sont de même menacées, avec, en perspective, la disparition des conseils généraux : nous les défendons aussi ! Cela fait un tout, et c'est bien l'édifice global de nos principes républicains qui est aujourd'hui remis en cause par une idéologie libérale aux aguets, faisant valoir une prétendue compétitivité, aux antipodes des réalités et difficultés de notre société.

### “UN CLIMAT DE FRACTURE”

Pour faire passer ce changement de paradigme, l'approche technocratique s'impose par tous les moyens, en décalage des réalités de la vraie vie et au mépris de la dimension humaine... Bref, on est à l'opposé de ce qu'il faudrait faire face au climat actuel de fractures, de déprime et de défiance de notre société qui se détourne de la politique, considérant que cette dernière ne tient plus son rôle...

N'oublions pas non plus que notre pacte républicain a été conçu pour organiser une société plus juste, soucieuse des droits de l'homme, en misant sur la démocratie et la solidarité... C'est sans doute pour cela qu'il est envié du monde entier !

Gérard Schivardi, maire de Mailhac (Aude)

### “Préparer la manifestation de milliers d'élus place Beauvau, à Paris”



Il va falloir nous rencontrer avec les collègues qui refusent l'annexion de leurs communes dans la métropole de Marseille et ceux qui sont responsables de l'Association des maires ruraux. Je suis partisan de l'organisation d'une manifestation unitaire de milliers d'élus place Beauvau (siège du ministère de l'Intérieur, face à l'Élysée — NDLR).

Dès le lendemain des municipales, ils vont nous annoncer les dotations de l'État pour nos budgets. Je rappelle que les budgets des collectivités territoriales sont amputés de 3 milliards d'euros cette année, et le gouvernement cherche 50 milliards d'euros pour compenser la suppression des cotisations patronales concernant la branche “famille”. Ils ont dans le collimateur les collectivités territoriales.

### “LA COLÈRE GRANDIT”

Par ailleurs, l'inspecteur d'académie va vouloir nous imposer la réforme des rythmes scolaires alors que le conseil municipal unanime refuse la loi Peillon ; en avril, les préfets vont chercher à imposer cette loi aux conseils municipaux qui n'en veulent pas !

Nous serons également dans la phase où ils mettent en place les structures de préfiguration des métropoles annexant les communes alors que la colère grandit.

Ce sera le moment d'organiser cette rencontre nationale pour faire aboutir ce qui nous unit tous : la proposition de loi rétablissant la liberté des communes de s'associer ou de se dissocier librement dans le cadre d'une intercommunalité choisie. »

### REPÈRES

● 16 décembre 2010 : l'Assemblée nationale adopte une loi de réforme territoriale. Cette loi donne des pouvoirs spéciaux aux préfets pour imposer des schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) regroupant autoritairement les communes et les communautés de communes.

● 25 septembre 2011 : fait unique sous la V<sup>e</sup> République, les maires attachés à la libre administration des communes envoient une majorité de gauche au Sénat avec comme mandat d'abroger la loi Sarkozy.

● 13 novembre 2012 : des maires de toutes tendances organisent une délégation au ministère de l'Intérieur demandant l'abrogation des SDCI élaborés par les préfets et le rétablissement de la liberté des communes. Ils seront reçus quelques semaines plus tard au ministère de la Décentralisation.

● 6 avril 2013 : des élus de toutes tendances organisent une rencontre nationale regroupant 90 élus de 24 départements à Saint-Haon-le-Châtel (Loire), commune d'où est parti le mouvement de démission de 178 élus refusant l'intégration forcée de 40 de leurs communes dans le Grand Roanne.

Ils lancent une proposition de loi visant à rétablir la liberté des communes de s'associer et de se dissocier librement.

● 17 décembre 2013 : le gouvernement fait adopter par l'Assemblée nationale une loi reprenant la totalité de la loi Sarkozy et instaurant les métropoles à géométrie variable.

● 14 février 2014 : une délégation d'élus se présente à l'Élysée pour rencontrer le président de la République. Elle est porteuse de 1 500 signatures d'élus sur la proposition de loi visant à rétablir la liberté des communes.

# “M. le Président...”

Dans les jours précédant la délégation, des maires et des parlementaires de toutes tendances avaient écrit au président de la République pour qu'il reçoive la délégation. Son site Internet publie ces courriers dont nos lecteurs trouveront ici des extraits.

**Vanik Berberian, maire de Gargilesse-Dampierre (Indre), président de l'Associations des maires ruraux de France (AMRF)**



“La France s'honorait à réaffirmer et consolider le niveau communal”

« Je tiens à apporter mon soutien à la démarche d'entrevue de ce collectif (...) »

Je vous serais reconnaissant d'accéder à leur demande d'audition et vous remercie d'avance de cette ouverture (...). La France s'honorait à réaffirmer et consolider le niveau communal dont les fondements sont régulièrement affectés par des lois retirant progressivement ou la compétence ou les moyens de l'assumer... »

**Georges Cristiani, maire de Mimet, au nom de l'Union des maires et des présidents d'intercommunalité des Bouches-du-Rhône**



“109 maires des Bouches-du-Rhône sur 119 que compte le département refusent cette vision technocratique”

« La loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles dispose que les compétences de proximité dans de multiples domaines seront désormais exercées par cette nouvelle structure qui ne sera qu'un échelon politico-administratif supplémentaire. Cent neuf maires des Bouches-du-Rhône sur 119 que compte le département refusent cette vision technocratique (...) »

L'Union des maires de Bouches-du-Rhône est solidaire des élus présents à la rencontre nationale de Saint-Haon-le-Châtel. »

**Jean-Jacques Candelier, député du Nord**



“L'échec cinglant du référendum d'Alsace”

« L'écrasante majorité des élus, pas plus que nos concitoyens ne sont prêts à ces ruptures (la loi sur les métropoles votée fin 2013 — NDLR). Nous en avons eu l'ex-

périence récente avec l'échec cinglant du référendum local d'Alsace, tendant à fusionner conseils généraux et conseil régional (...). Il y va du principe constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales. »

**Jean Lassalle, député des Pyrénées-Atlantiques**



“Un territoire voué à la mort économique et sociale”

« Je reste persuadé, après huit mois de marche sur les routes et chemins de France, que le lien de proximité entre un homme et son territoire doit être préservé. Par ailleurs, la disparition des cantons ruraux est une véritable catastrophe pour notre territoire. Un territoire qui n'a plus d'expression politique, si peu peuplé fut-il, est voué à la mort économique et sociale. »

**Annie David, sénatrice de l'Isère**



“C'est la notion de projet qui donne un sens à l'intercommunalité”

« C'est la notion de projet et non la recherche d'économies qui donne son sens et son efficacité à l'intercommunalité, et les habitantes et les habitants de nos territoires doivent pouvoir compter sur la créativité des communes et des départements pour pallier des difficultés auxquelles ils et elles sont confrontés. »

**Bernard Fournier, sénateur de la Loire**



“Nous sommes confrontés à une situation profondément antidémocratique”

« J'ai toujours exprimé mon plus sincère soutien aux communes qui ne voulaient en aucun cas subir un “mariage forcé”, notamment dans le cadre des nouveaux schémas départementaux de coopération intercommunale. Malheureusement, nous sommes encore confrontés à une situation profondément antidémocratique. »

**Rémy Paillès, maire de Joncels, conseiller général (Hérault)**



“Des collectivités toujours plus éloignées des attentes des habitants”

« Dans votre intervention le 14 janvier face à la presse, vous affirmez votre volonté d'accélérer cette nouvelle organisation territoriale par la fusion des collectivités de tous niveaux (...) »

Cependant, ces regroupements entraîneront la concentration des pouvoirs et des moyens dans des collectivités de plus en plus vastes, toujours plus éloignées des attentes des habitantes et des habitants, dans lesquelles les communes n'auront que des compétences réduites (...) »

**Alain Beaud, maire de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille (Gard)**



“Alors que vous conduisiez votre campagne pour les primaires en 2011...”

« En juin 2011, alors que vous conduisiez votre campagne pour les primaires citoyennes, je vous avais fait part de nos inquiétudes face aux attitudes de certains préfets dans le cadre

de la mise en œuvre de la réforme territoriale adoptée au forceps par le Parlement en 2010. Par courrier du 1<sup>er</sup> juillet 2011, vous m'avez affirmé : “La politique d'aménagement doit se faire dans un souci de renforcer les communes tout en respectant leurs compétences, leurs projets, leur cadre de vie et leur choix” (...) »

**Aurélien Genolher, maire de Massillargues-Attuech (Gard)**



“Plus d'un an après, je ne vois pas les avancées pour ma commune”

« Aujourd'hui, plus d'un an après le rattachement de force (de ma commune — NDLR) avec Alès Agglomération, je ne vois pas les avancées que celui-ci a apportées à ma commune. »

J'en vois surtout un travail supplémentaire des agents administratifs municipaux, le ralentissement dans certains projets et l'absence de subventions à ma commune rurale car elle se trouve dans un EPCI (établissement public de coopération intercommunale — NDLR) urbain ! Vous comprendrez que je milite avec mes collègues élus pour le libre choix de s'associer et de se dissocier librement. »

**Jean-Marius Barneoud, maire de Puy-Saint-Pierre (Hautes-Alpes)**



“Nous refusons”

« Soucieux de préserver la démocratie locale, nous refusons d'être dessaisis de nos compétences ; nous refusons d'être dépossédés du rôle d'aménagement de nos territoires ; nous refusons d'être infantilisés dans nos fonctions et nos choix ; nous refusons l'intégration forcée de nos communes rurales aux communautés de communes. »

## ENTENDU

### LORS DE LA CONFÉRENCE DE PRESSE DE LA DÉLÉGATION

## “Ce serait l'éclatement de la République !”



Les médias avaient été invités à la conférence de presse organisée par la délégation. Seuls l'AFP et le journal Informations ouvrières y ont participé.

Après que Jean Bartholin et Gérard Schivardi ont présenté l'objectif et le mandat de la délégation, celle-ci a répondu aux questions. En particulier :

**André Yon, adjoint au maire de Boissy-Saint-Léger, dans le Val-de-Marne :** « Ce sont les communes qui sont menacées. Il y a la ruralité mais regardez également à Paris. On convoque la population pour élire des maires qui, dans moins de

deux ans, vont être déchargés de ce pour quoi la population les aura élus. Tout l'urbanisme revient à la métropole du Grand Paris et l'Etat se désengage de toute responsabilité dans le logement. »

**Jean-Michel Delaye, conseiller municipal de Brumath, dans le Bas-Rhin :** « Tout ce qu'il y a dans la loi “métropoles”, c'est ce qui a été rejeté en Alsace lors du référendum du 7 avril 2013. Dans l'objectif de promouvoir la compétitivité, ils prévoient le transfert à la collectivité unique d'Alsace d'une partie du Code du travail. Avec la nouvelle loi (annoncée par le gouvernement pour avril prochain — NDLR), la possibilité serait donnée aux régions d'adapter les lois et règlements ! Ce serait l'éclatement de la République. Il faut que notre proposition de loi soit mise en débat. »

26, boulevard de la République  
04190 Les Mées

☎ Digne : 04 92 32 40 66  
Les Mées : 04 92 34 34 99  
Manosque : 04 92 72 09 08

**POI PARTI OUVRIER  
INDÉPENDANT**

*Pour le socialisme, la République et la démocratie*  
Membre de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples

25 février 2014

E-mail :  
Poi-sdr-04@orange.fr

Internet :  
www.parti-ouvrier-independant-04.com

## Municipales 2014 : unité et résistance...

Jamais un gouvernement de la V<sup>e</sup> République n'avait été aussi loin dans la tentative de destruction de la Sécurité sociale. Et François Hollande et Pierre Gattaz, bras dessus, bras dessous, exigent des organisations ouvrières qu'elles souscrivent à leur « pacte de responsabilité »...

Ce gouvernement entend achever le démantèlement (dicté par l'Union européenne) de l'école de la République avec la « territorialisation » et la République elle-même avec la régionalisation qui détruit les communes les cantons, et demain, les départements comme il a tenté de le faire en Alsace

Après avoir appliqué avec zèle la loi 2010 de Nicolas SARKOZY, le gouvernement a fait adopter le 19 décembre 2013 par l'Assemblée nationale la loi « *de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles* ». Cette loi donne « un grand coup d'accélérateur » au processus de l'intercommunalité forcée, avec l'intégration immédiate des communes et des départements dans les espaces « métropolisés » et, à terme, leur évaporation généralisée.

Considérant que la mise en œuvre de cette loi, ainsi que celle annoncée par le gouvernement sur les régions en avril prochain, porterait un coup fatal aux principes républicains les plus fondamentaux, tels la démocratie locale et l'existence de services publics, les candidats aux prochaines élections municipales et départementales ne doivent-ils pas mettre au centre de leurs préoccupations la reconquête de ces principes ?

En procédant comme le fait ce gouvernement, de fait il s'attaque à toutes les conquêtes sociales, « réformant » à la hache l'architecture des communes et des départements, menaçant de liquider ce qui reste d'institutions démocratiques héritées de la Révolution française.

Le POI pour sa part, soutient toutes celles et tous ceux qui cherchent, sous une forme ou sous une autre, à se situer sur le terrain de l'unité et la résistance pour garder et reconquérir l'égalité des droits de tous les citoyens et les services publics garantissant cette égalité sur tout le territoire national dont :

- le droit à la santé et la défense de la sécurité sociale
- le droit à l'instruction et la défense de l'école de la république
- le droit pour les communes de s'associer et se dissocier librement

Le POI entend aider à réunir les conditions d'un mouvement d'ensemble qui contraindra le gouvernement Hollande-Ayrault à reculer, l'empêchant de privatiser les services publics encore existants (école publique, hôpitaux...) et permettra la renationalisation de la Poste, l'EDF-GDF, la SNCF, les services fiscaux (Impôts et Trésor)...

*Prenez contact avec le POI*

**Prochaine réunion : vendredi 14 mars 2014  
19h30 – Les Mées (Maison des associations)**